

dans un endroit, ne sont pas toujours ceux qu'il fuit dans un autre (a). Le clergé n'est

qui dit que Dieu assujettissoit les ennemis de Clovis sous sa main, parce qu'il marchoit devant lui en sincérité de cœur, & qu'il faisoit devant ses yeux les choses qui lui étoient agréables. Malgré la féroce dont ce Prince devenu chrétien ne s'étoit point défait, n'est-il pas incontestable qu'il étoit sincèrement attaché à sa religion, qu'il la protégeoit & la propageoit avec zèle, & que c'étoit là des choses agréables aux yeux de Dieu? St. Augustin ne dit-il pas que Dieu récompensa quelques vertus morales des Romains par l'empire de l'univers? Ces gens-là avoient-ils commis moins de forfaits que Clovis? ... En vérité nos écrivains, même les plus traitables, sont bien difficiles lorsqu'il s'agit d'un Roi chrétien.

(a) T. I. p. 94. Ce n'est ni aux armes du Vatican, ni aux systèmes de Rome, mais à la pure morale de l'Evangile, qu'il faut attribuer l'indissolubilité du mariage. Lui même en parlant d'une prétendue décision contraire, avoue qu'elle est *repréhensible à la rigueur des loix évangéliques* p. 71. Tant il est impossible d'éviter la contradiction quand on écrit avec humeur & que l'histoire prend le ton des invectives! — P. 93. Les François n'avoient pas fait le moindre reproche à Charles Martel fils d'Alpaïde (il faut *Alpaïde*) né pendant le mariage de Pepin avec Plestrude. Soit; mais St. Lambert en avoit fait de bien vifs à son père; & celi détruit tout ce que l'auteur nous dit de l'idée qu'on avoit alors du mariage. — P. 235. Il blâme les recours à Rome pour les dispenses, & en même tems il accuse Pretextat d'avoir violé, en donnant une de ces dispenses, les loix de l'Eglise &c. En général la matière du mariage est un écueil dangereux pour la logique & pour la théologie, il doit l'éviter avec soin s'il veut briller de la lumière de ces deux sciences.